



À SAMOËNS, le 22 juillet 2026

CONVOCATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

MARDI 28 JUILLET 2026 à 19 H 30

Salle du Conseil, Mairie de Samoëns

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le public est autorisé à assister à la séance du 28 juillet 2026
et les débats seront retransmis en direct de manière électronique.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juin 2026.

1. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibération n° 2026.00068 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire)

2. DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLES

N°1 - COMMUNE DE SAMOËNS / SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) :

Convention de droit d'usage dans le cadre de la construction du réseau de desserte en fibre optique très haut débit – Lieudit « Les Communaux », parcelle OG- 2356.

N°2 - COMMUNE DE SAMOËNS / SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) :

Convention de droit d'usage dans le cadre de la construction du réseau de desserte en fibre optique très haut débit – Lieudit « Le Bérrouze », OG- 5105.

N°3 - COMMUNE DE SAMOËNS / SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) :

Convention de droit d'usage dans le cadre de la construction du réseau de desserte en fibre optique très haut débit – Lieudit « Les Allamands », OA- 1270.

N°4 - COMMUNE DE SAMOËNS / SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) :

Convention de droit d'usage dans le cadre de la construction du réseau de desserte en fibre optique très haut débit – Lieudit « Les Saix d'en Bas », OE- 3101.

N°5 - COMMUNE DE SAMOËNS / SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) :

Convention de droit d'usage dans le cadre de la construction du réseau de desserte en fibre optique très haut débit – Lieudit « Le Bérrouze », OG- 4538.

N°6 - COMMUNE DE SAMOËNS / ENEDIS :

Convention de servitudes – lieudit « Le Fayet ».

N°7 - COMMUNE DE SAMOËNS / ENEDIS :

Convention de servitudes pour ouvrages électriques souterrains — lieudit « Plateau des Saix » — parcelle cadastrée section E n°3646.

N°8 - COMMUNE DE SAMOËNS / OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) :

Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois.

N°9 - COMMUNE DE SAMOËNS / OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) :

Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois de la forêt communale – Campagne 2026.

N°10 - COMMUNE DE SAMOËNS / OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) :

Dérogation à l'état d'assiette 2026 en vue de la réalisation de coupes sanitaires et exceptionnelles en forêt communale.

3. AFFAIRES CULTURELLES

N°11 - COMMUNE DE SAMOËNS / SAVOIE ET HAUTE SAVOIE BIBLIO :

Médiathèque municipale – Approbation d'une convention de projets trisannuelle avec Savoie et Haute-Savoie Biblio (SHSB).

4. AFFAIRES FINANCIERES

N°12 - COMMUNE DE SAMOËNS / SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) :

Adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés du SYANE.

5. RESSOURCES HUMAINES

N°13 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Tableau des emplois et des effectifs - Créations de postes non permanents.

6. QUESTIONS DIVERSES

**Le Maire,
François SIMOND**

